

UNE ÉQUIPE
ENGAGÉE!

ENSEMBLE
EN MOUVEMENT!

**PROGRAMME
GÉNÉRAL
PARTIE 1**



www.enmouvement.be

MR

SURFEZ SUR **POUR.BE**

ENSEMBLE **EN MOUVEMENT!**



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici venu le moment de vous présenter notre feuille de route pour les 6 prochaines années !

Comme vous le savez, le 14 octobre prochain, vous serez appelés aux urnes pour désigner vos représentants communaux.

Après une longue réflexion menée de concert avec vous au fil de nos rencontres et avec nos membres et mandataires engagés, le Mouvement Réformateur de Pont-à-Celles vous propose de découvrir le fruit de son travail... Il s'agit d'un programme concret établi sur le terrain, en grande partie grâce à vous ! Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier celles et ceux qui, lors d'une rencontre ou via le site POUR.be, ont partagé leurs commentaires et leurs projets pour Pont-à-Celles. Ce programme, c'est donc aussi le vôtre !

Dans cette première partie, nous nous sommes concentrés sur un élément essentiel : la gestion efficace et transparente de notre commune. Cela se traduit notamment par la modernisation et la simplification des procédures administratives et par une plus grande flexibilité des horaires d'ouverture de votre commune. Nous avons également à cœur de favoriser les contacts directs entre les citoyens et leur institution communale. Enfin, notre objectif global reste bien sûr le mieux-vivre des Pont-à-Cellois avec une attention toute particulière apportée au renforcement de la sécurité, de la prévention et de la sécurisation des rues et lieux particulièrement accidentogènes.

Toujours à l'écoute de vos attentes, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et/ou remarques via les adresses suivantes : communales2018@6230.be et communales2018@6238.be.

Merci pour votre confiance !

Bonne lecture !

Philippe KNAEPEN,
Chef de file communal

**UNE ÉQUIPE
ENGAGÉE!**

PROGRAMME GÉNÉRAL

PARTIE 1

1. GARANTIR DES SERVICES COMMUNAUX DE QUALITÉ

Le rôle important que jouent les villes et communes pour le citoyen n'est plus à démontrer. La commune est le niveau de pouvoir démocratique le plus proche du citoyen. Elle doit satisfaire ses besoins à travers des services de qualité.

La mission première d'une commune est d'assurer un certain nombre de services, notamment administratifs, à la population : délivrance des documents d'identité, rédaction des actes de l'état civil, célébration de mariages, tenue des registres de population, délivrance de permis d'urbanisme ou d'environnement, etc.



La commune a également des responsabilités dans les domaines culturel, sportif et social qui lui imposent d'offrir, là aussi, certains services. Le citoyen est en droit d'attendre que ces services lui soient rendus de manière compétente, équitable et professionnelle. La commune doit offrir le meilleur service dans ces différentes démarches qui rythment la vie quotidienne des citoyens.

A. LA FONCTION PUBLIQUE LOCALE

Nous souhaitons rendre la fonction publique locale plus

attractive par une dynamisation de la gestion du personnel. Dans ce contexte, l'objectivation des conditions d'engagement et de promotion des agents reste essentielle à nos yeux. En outre, la formation des agents doit être encouragée et soutenue dans l'ensemble des services communaux. Une attention particulière doit être réservée à la motivation du personnel et à son bien-être au travail.

La compétence prime lors des recrutements ou des promotions, tant des agents statutaires que des contrac-

JE SUIS POUR

ÊTRE POSITIF, ÇA CHANGE

tuels, administratifs, techniques ou ouvriers. L'objectivation des recrutements et promotions est garantie par des jurys impartiaux composés de spécialistes internes et externes à la commune.

Nos priorités :

- Poursuivre l'objectivation des recrutements : composition de jurys impartiaux pour tout recrutement.
- Renforcer la motivation du personnel par une dynamisation de la gestion du personnel : objectifs, évaluation, formation, évolution de carrière, bien-être au travail, qualité du cadre de travail, chèques-repas, ...
- Maîtrise budgétaire des frais de personnel dans un souci de bonne gouvernance, de bonne gestion communale et en adéquation avec une efficacité optimale des services à rendre aux citoyens.

B. UNE ORGANISATION MODERNE

Un service de qualité passe par le meilleur accueil possible du citoyen et par une information et une communication entre lui et l'administration, c'est-à-dire par un site Internet performant, l'utilisation d'applications, de formulaires en ligne, un bulletin d'information communal, l'utilisation des réseaux sociaux, etc.

Nous prôtons une véritable politique de management et

d'évaluation de la qualité des services rendus aux citoyens et aux entreprises. En outre, les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer en ce qui concerne l'engagement de personnes porteuses d'un handicap et pour favoriser les actions de réinsertion socio-professionnelle (respect des normes d'engagement, collaborations avec des entreprises de travail adapté, participation aux « duo days », etc.).

Nos priorités :

- Développer un meilleur accueil (heures d'ouverture plus larges et qui correspondent aux attentes des citoyens, service à domicile pour les personnes à mobilité réduite, installation d'équipements pour enfants/bébés, etc.) et une meilleure accessibilité aux infrastructures locales. - En cours de réalisation -
- Développer des guichets électroniques offrant un service permanent 24h/24 et 7j/7 (e-government) et un guichet unique qui aurait pour vocation de relayer les demandes administratives vers les services compétents. - En cours de réalisation -

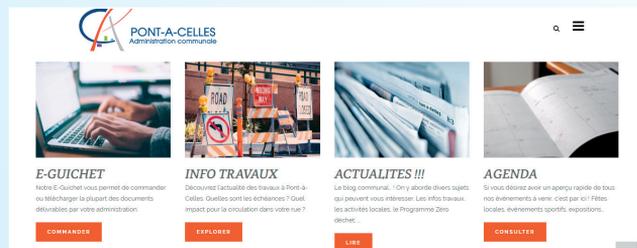
● Encourager l'interactivité entre l'administration et les citoyens mais aussi entre les citoyens par le biais de plateformes collaboratives numériques voire de SMS automatiques aux citoyens qui en font la demande (partages d'informations diverses et pratiques sur la vie de la commune, plateforme de covoiturage, d'économie collaborative, utilisation d'applications utiles aux citoyens, etc.). - En cours de réalisation -

● Favoriser l'information du citoyen (carte des chantiers en cours, plans d'aménagement, transparence dans l'octroi de subsides, etc.). - En cours de réalisation -

● Encourager la retransmission des conseils communaux via le site Internet de la commune.

● Favoriser un service de qualité et une politique de moindre coût pour les citoyens dans les secteurs de la distribution de l'eau, de l'électricité et du gaz ou encore dans la gestion des déchets.

● Procéder à la numérisation des archives communales afin d'en faciliter l'accès aux citoyens.



C. L'ACTION SOCIALE ET LE FONCTIONNEMENT DU CPAS

Constamment en évolution, les besoins et les attentes de la population nécessitent en effet une adaptation perpétuelle des pouvoirs locaux. Dans ce cadre, le CPAS est amené à participer à l'encadrement du vieillissement de la population via, par exemple, le développement de services d'aide aux familles et aux personnes âgées ou, encore, via la gestion de maison de repos.

Depuis 2015, le MR a mis en place un très large groupe de travail réunissant bon nombre de Bourgmestres, de Présidents et Conseillers de CPAS et de fonctionnaires et d'experts afin de mener une réflexion sur les relations à développer entre les communes et les CPAS. Il ressort de ces travaux qu'une fusion pure et simple n'est pas à l'ordre du jour mais que certaines synergies doivent être développées afin de rendre les services plus efficaces

Nos priorités :

- Les fonctions de Président du CPAS et d'Échevin des Affaires sociales seront assurées par une seule et même personne.
- Un accueil renforcé au sein des services du CPAS : la qualité de l'accueil et de l'orientation dite « de 1^{ère} ligne » doit être une priorité pour nos travailleurs sociaux.

- Un renforcement de l'individualisation et de la personnalisation de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale.
- Le développement de nouvelles synergies entre la commune et son CPAS (marchés publics communs, personnel, gestion informatique, service travaux, ...).

informé, consulté et doit pouvoir participer à la vie publique. La démocratie participative peut contribuer à améliorer la prise de décision, à alerter les autorités sur des problèmes ou à proposer des solutions.

La démocratie participative ne s'oppose pas à la démocratie représentative, elle en est un complément indispensable. La participation citoyenne ne



2. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le citoyen est naturellement proche des problématiques communales et provinciales qui le touchent au quotidien. L'échelon communal est donc un lieu privilégié pour faire vivre les valeurs du civisme, de l'engagement, de la participation et de la responsabilité.

Pour nous, la citoyenneté ne doit pas se limiter à déposer un bulletin dans l'urne tous les 6 ans. Pendant toute la durée de la mandature, le citoyen doit pouvoir être

se décrète pas. Pour qu'elle existe, il faut que les communes prennent des initiatives concrètes : diffuser des informations, organiser un dialogue permanent et mettre en place de véritables plateformes de participation citoyenne.

A. L'INFORMATION DES CITOYENS

Il ne peut y avoir de participation sans information. Les communes doivent donc s'engager à être les plus transparentes possible et à diffuser largement des informations claires et objectives concernant la vie politique de la commune.

Nos priorités :

Entretien le site Internet de manière performante et une page interactive sur un réseau social dont l'objectif est de relayer tous les renseignements nécessaires sur les différents services communaux.- En cours de réalisation -

mée, le coût, les autorités responsables, contenir des illustrations, etc.

- Lancer une application communale (ou pluri-communale) pour smartphone et tablette. Une application permettrait d'informer directement les citoyens mais

nistration de sociétés de logements, d'institutions culturelles, d'entreprises publiques, etc. S'il est logique que ces mandats soient exercés principalement par des élus locaux, en tant que prolongement de leur mission de contrôle et de défense de l'intérêt local, une partie de ces mandats peut aussi être attribuée à des administrateurs non élus, sur base de leur expertise.



- Vulgariser le budget communal sous une forme visuelle claire. La transparence la plus totale doit être faite sur l'utilisation des deniers communaux.
- Publier en ligne le cadastre complet de tous les mandats communaux.
- Publier en ligne le cadastre des associations de toute nature (ASBL, ONG, associations de fait, etc.) recevant une subvention provinciale ou communale.
- Afficher aux abords des chantiers publics des informations claires sur les travaux en cours ou à venir. Ces informations doivent expliquer la finalité du projet, la durée esti-

aussi de leur donner la possibilité d'interagir en temps réel avec les autorités communales.

B. LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne consiste à ouvrir les mécanismes de prise de décision à tous les citoyens. Plusieurs mécanismes doivent servir à mettre en œuvre cette participation :

- L'attribution de mandats : outre les mandats électifs (conseiller communal, échevin, bourgmestre), de très nombreux mandats non électifs sont attribués par le Conseil communal et par les formations politiques pour l'admini-

- Le droit d'interpellation : nous souhaitons améliorer les conditions du droit d'interpellation afin que les citoyens puissent interpellier directement le Collège, en séance publique des Conseils moyennant le respect de certaines conditions (âge, recevabilité, etc.) et des règles organisant la prise de parole au sein de l'assemblée.
- Le droit de pétition : la mise en œuvre de ce droit constitutionnel doit être facilitée par les communes, notamment via la possibilité de soumettre des pétitions en ligne.
- Les budgets participatifs : une partie du budget communal sera consacrée à des dépenses proposées par des associations citoyennes, soit sous forme de subsides, soit sous forme de mise à disposition d'infrastructures et cela pour chaque village.

- Les boîtes à idées : en complément aux budgets participatifs, permettre aux citoyens de proposer des projets sur Internet ou sur papier, dans des boîtes dédiées.
- Faire de la démocratie participative une compétence échevinale : il ne s'agit pas d'augmenter le nombre d'échevins mais de rendre l'un d'entre eux responsable de l'animation de la démocratie participative, en ce compris la prise de contacts avec les comités de quartier.
- Nommer un médiateur communal afin de donner aux citoyens un recours amiable en cas de litige avec l'administration. Un médiateur sera désigné pour plusieurs communes afin de réduire le coût.



3. FAVORISER L'ACTIVITÉ LOCALE

A. DÉVELOPPER LES COMMERCES ET L'ÉCONOMIE

On mesure la santé économique d'une commune à l'implantation et au développement de ses entreprises et de ses commerces. Vital pour le

développement économique, le commerce demeure encore aujourd'hui entravé par toute une série de facteurs sur lesquels les autorités locales peuvent agir. La mobilité, la sécurité, l'urbanisme, la fiscalité ne sont que quelques exemples de compétences communales pouvant influencer positivement ou négativement le développement de commerces locaux.

Nos priorités :

- Promouvoir et valoriser commercialement les produits locaux.
- Encourager le développement d'associations de commerçants et développer les synergies entre elles et les autres associations existantes, dans d'autres secteurs (culturel, économique, touristique, etc.).
- Améliorer le partenariat entre les associations représentatives de commerçants et les autorités communales.
- Mettre en place via l'échevin du commerce un guichet d'information unique destiné à aider et à informer les entrepreneurs dans leurs démarches administratives afin de faciliter leur implantation et leur développement dans notre commune.
- S'assurer de la bonne application du « décret impétrants » par les gestionnaires de chantier afin

d'optimiser la coordination des travaux de voirie.

- Soutenir l'émergence de commerces favorisant les circuits courts ainsi que de nouveaux concepts commerciaux comme les pop-up stores.
- Encourager les commerçants à se lancer dans l'e-commerce.
- Promouvoir le commerce de proximité, notamment via un système de fidélisation dans les commerces locaux, sous forme de cartes de fidélité, de cartes promotionnelles.

B. L'EMPLOI

L'autorité communale doit encourager, guider et orienter les gens à trouver ou retrouver un emploi mais également développer des coopérations avec différents organismes et l'enseignement de promotion sociale afin d'inciter leurs citoyens à s'orienter vers des métiers en pénurie ou des formations qui les servent directement. Nos communes et CPAS se doivent d'utiliser aux mieux leur rôle d'employeur dans le cadre des articles 60 et 61 afin d'insérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail de la meilleure des manières via ces mécanismes.

Nos priorités :

- Améliorer le fonctionnement de la Maison de l'Emploi de Pont-à-Celles en assurant une synergie

avec le CPAS. Les conseils et l'aide apportée doivent être liés aux spécificités du marché de l'emploi local.



- Soutenir et promouvoir l'économie collaborative, par le prêt de locaux communaux, par de la publicité sur les sites, bulletins communaux, etc., la tenue de FAB LAB et de REPAIR CAFE spécialisés dans la réparation d'objets (électroménager, vélos, etc.) afin d'économiser les ressources, « réparer plutôt que jeter » et développer des liens conviviaux entre générations ainsi que l'économie circulaire. L'économie collaborative est aussi pourvoyeuse d'emplois.



- Favoriser un développement économique exploitant au mieux les potentialités locales de développement de

manière à œuvrer à la réinsertion professionnelle et à créer davantage d'emplois.

- Augmenter le nombre de places et structures d'accueil à horaires décalés (accueillantes autonomes) pour les enfants et ainsi éviter les freins à l'emploi.

C. LE TOURISME

Considéré comme patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, le Castellum de Liberchies fera l'objet de l'attention toute particulière qu'il mérite. Un centre d'interprétation de la vie gallo-romaine devra être construit en collaboration avec les autorités régionales.



Autre attrait touristique de notre commune, le festival Django sera également pérennisé et sera recentré sur le côté « fête populaire ».

4. BIEN VIVRE PRÈS DE CHEZ SOI

A. LA SÉCURITÉ

La sécurité, l'une des principales missions régaliennes de l'Etat, est un droit fondamental à assurer au quo-

tidien. Protéger, garantir le respect des règles, empêcher toute impunité, ces objectifs essentiels pour tout citoyen dépendent de différents acteurs de la puissance publique, dès l'échelon communal. Le bourgmestre a la responsabilité du maintien de l'ordre public sur le territoire de la commune.

Les gardiens de la paix ont, quant à eux, des missions préventives importantes. De manière générale, une prévention efficace et pédagogique doit être mise en place afin d'éviter de devoir sévir a posteriori.

En outre, le respect des valeurs, des normes, le rapport à l'autorité publique, sont des éléments essentiels et structurants dont l'apprentissage doit avoir lieu dès le plus jeune âge.

1. LA POLICE

Il est du devoir de l'autorité publique d'assurer des services de police adaptés et efficaces pour intervenir à tout moment. Il est également essentiel de leur permettre d'exercer leur métier en toute sécurité et de rétablir le respect qu'ils méritent. Cela passe par davantage d'effectifs sur le terrain, dans nos rues et en intervention.

Nos priorités :

- Valoriser la fonction d'inspecteur de quartier (lieu de permanence hebdomadaire, numéro d'appel, lien direct avec le PLP, etc.).

- Intensifier les patrouilles nocturnes des policiers.
- Systématiser la vidéo-protection aux abords des lieux sensibles ainsi qu'aux entrées de villages et accroître le recours aux caméras mobiles.



2. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES (SAC)

Le recours aux sanctions administratives communales est relativement neuf dans l'arsenal répressif de notre pays mais doit être soutenu et valorisé. Nous souhaitons amplifier ce dispositif qui permet à la commune de faire respecter les normes au quotidien, tout autant envers une personne majeure qu'à l'adresse d'un mineur d'âge.

Les sanctions administratives, à travers la possibilité d'imposer une prestation citoyenne en guise de réparation du préjudice, permettent une sanction juste des incivilités qui nuisent à la tranquillité de vie des habitants.

Nos priorités :

- Renforcer la formation des agents constatateurs.
- Renforcer le recours aux prestations citoyennes en guise de sanctions administratives communales (travail d'intérêt général presté dans un service communal ou autres).
- Renforcer l'utilisation des Sanctions Administratives Communales dans la lutte contre la malpropreté publique (flagrant délit de salissure, dépôts clandestins, répression des déjections canines, jet de mégots, etc.) et contre les nuisances sonores et de voisinage.

3. LA PRÉVENTION

Une bonne politique de sécurité ne se limite pas au volet répressif. Le premier enjeu reste de veiller au respect des normes et d'éviter le passage à l'acte d'incivilité et infractionnel. Les gardiens de la paix, par exemple, jouent un rôle important dans nos rues afin d'assurer ce rappel de la règle, d'augmenter la qualité de vie du quartier, la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens.

Nous souhaitons également être le relais d'une proposition émanant du MR au niveau national à savoir la mise en place de partenariat local de prévention (PLP). Il s'agit d'un accord de collaboration conclu entre des citoyens, un comité de quar-

tier, etc. et la zone de police locale. Cet accord est fondé sur une charte locale et concerne le quartier en question. L'objectif est de doter les habitants d'un rôle actif afin qu'un échange d'informations se mette en place et qu'ils puissent avertir la police locale lorsque des faits leur semblent suspects dans leur environnement proche.

Nos priorités :

- Renforcer les compétences de contrôle des gardiens de la paix, comme par exemple, la sécurité à la sortie des écoles.
- Encourager les communes à favoriser la mise en place des partenariats locaux de prévention (PLP).
- Organiser des activités de sensibilisation à la lutte contre les assuétudes et les dangers d'Internet par les services communaux de la jeunesse et de la prévention.
- Intensifier la présence des éducateurs communaux au sein du milieu associatif.
- Amplifier la coopération entre les services communaux de prévention et l'école.
- Systématiser le conseil individualisé gratuit en matière de techno-prévention auprès des commerçants (mesures contre

le vol à l'étalage etc.), des indépendants et de manière plus large, pour les citoyens
- En cours de réalisation -

- Systématiser des réunions communales rassemblant l'ensemble des acteurs de terrain (entre police, gardiens de la paix, service administratif, service de prévention, écoles, etc.) afin d'échanger et lister les problèmes rencontrés dans la commune.
- Recourir, là où c'est nécessaire, à l'installation de caméras de surveillance dont le caractère préventif et dissuasif est avéré tout en garantissant la protection de la vie privée.

4. LA SÉCURITÉ CIVILE

Le MR a participé à l'importante réforme des services de la sécurité civile. Aujourd'hui, les zones opérationnelles ont été réorganisées et le statut des pompiers a été adapté. Il est impératif de garantir un délai d'intervention optimal et un équipement adapté pour les hommes du feu et des services d'intervention médicale d'urgence.

Nos priorités :

- Sensibilisation et apprentissage gratuit des citoyens à la formation « Premiers secours ».



- Renforcer la mise en place de formations pour les primo-intervenants en situation d'urgence.
- Garantir un équipement adapté et sécurisé pour les services de secours et les services d'aide médicale urgente.

5. LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Assurer la sécurité routière, c'est circonscrire le risque de blessés et de morts dans l'espace public mais c'est aussi garantir l'ordre et la tranquillité public en sanctionnant les délits et les incivilités routières. Les accidents de la route constituent la première cause de mortalité chez les jeunes. Le stationnement irrégulier, le non-respect des usagers dits « faibles » (piétons, cyclistes, PMR, etc.) doivent être sanctionnés aussi au niveau communal. Les sanctions administratives doivent être amplifiées dans cette lutte, aux côtés du travail des services de police.

Nos priorités :

- Renforcer les compétences de gardiens de la paix en matière de contrôles de roulage.
- Augmenter les contrôles anti-alcoolémie, notamment les week-ends.
- Développer les priorités de sécurité routière dans le plan de mobilité communal qui fera l'objet d'une adaptation en cours de législature.
- Établir un cadastre communal des lieux « accidentogènes » afin de déterminer un plan d'investissement spécifique.
- Renforcer l'éclairage en voirie et l'adapter aux spécificités de l'espace public, notamment via l'éclairage intelligent (déclenchement de l'éclairage suite à un mouvement).



VOS CANDIDATS À LA PROVINCE



**ANDRÉ
LEMMENS**

Les Bons Villers
66 ans
Échevin et
Conseiller provincial

1



**AURORE
GOOSSENS**

Courcelles
24 ans
Assistante sociale

2



**GEORGES
VENTURINI**

Fontaine l'Évêque
59 ans
Directeur d'un
centre culturel

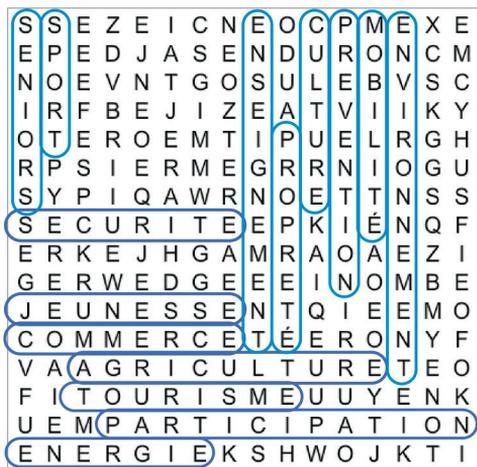
3



**NATHALIE
GHERARDINI**

Montigny-le-Tilleul
47 ans
Échevine

4



SOLUTION MOTS CACHÉS

Solution du jeu paru
dans notre édition
"Bilan 2012-2018"

propreté
participation
jeunesse
mobilité
énergie

commerce
enseignement
agriculture
seniors
tourisme

environnement
sport
sécurité
culture
prévention

VOS CANDIDATS

À LA COMMUNE



**PHILIPPE
KNAEPEN**

Buzet
51 ans
2 enfants

Ci-dessous, l'ensemble de vos candidates et candidats aux élections communales d'octobre. Femmes et hommes de progrès, ils auront à cœur de défendre vos intérêts au sein des différentes instances communales. Avec 12 femmes et 13 hommes issus de tous les villages, 8 jeunes de moins de 35 ans, 10 mandataires sortants et avec une moyenne de 45 ans, notre liste se veut le reflet de l'ensemble des citoyens de notre belle commune.



**INGRID
KAIRET-COLIGNON**

Viesville
45 ans
Mariée
2 enfants
Agricultrice

Depuis toujours, participer à la vie de ma commune et de ses villages me tient particulièrement à cœur ! En tant que citoyenne bien sûr, mais aussi en tant que maman, en tant qu'agricultrice, en tant que commerçante... Depuis 2012, grâce à vous et à votre confiance, j'essaie de défendre les intérêts de Pont-à-Celles et des Pont-à-Cellois en tant qu'échevine. Cette année, j'espère pouvoir poursuivre le travail mené jusqu'ici à la commune et sur le terrain tout en respectant les valeurs qui me sont chères : le respect, le travail et l'échange. Par ma présence, mon écoute et ma sensibilité, je m'engage à nouveau à rester toujours positive et à me donner les moyens de trouver des solutions concrètes à vos besoins et à ceux de nos villages ! Pour un mieux-vivre ensemble et une ruralité conviviale et réfléchie !



**THOMAS
BEECKAERT**

Liberchies
27 ans
Célibataire
Cuisinier
Professeur de tennis

Résidant depuis ma naissance dans la magnifique bourgade Liberchoise, je me présente pour la première fois ! Cuisinier de profession et professeur de tennis, la jeunesse, le sport et le bien-être des habitants de ma commune sont, pour moi, des priorités... Le projet de rénovation du centre sportif de Luttre me tient particulièrement à cœur ! Pour ces raisons et bien d'autres encore, je souhaite ardemment devenir un acteur proactif de notre belle commune de Pont-à-Celles !



**SYLVIANE
DEPASSE**

Luttre
58 ans
Mariée
2 enfants
Conseillère HR Rail

Conseillère communale depuis 2001, tout en gardant à l'esprit une juste utilisation des deniers publics, j'ai, en fonction de mes centres d'intérêt, porté mon attention sur les domaines suivants :

La sécurité : membre du conseil de police, je suis attentive, en fonction des moyens financiers de la zone, à maintenir un niveau de sécurité compatible avec les attentes légitimes de nos concitoyens, notamment : au niveau de la proximité et du service d'intervention. Le maintien du caractère rural des différents villages de notre entité : membre de la CCATM et de l'ADel (dont j'ai assumé la présidence), je suis attentive au développement harmonieux et durable de nos villages, tant au travers des projets individuels qu'économiques ou collectifs. Un centre culturel à Pont-à-Celles, aboutissement d'un beau projet : le centre culturel de Pont-à-Celles, c'est bien plus qu'une offre culturelle sur notre territoire, c'est aussi un vecteur d'intégration, et de lutte contre les discriminations, ainsi qu'un soutien aux opérateurs culturels du territoire.



**PHILIPPE
GOOR**

Buzet
47 ans
3 enfants
Informaticien

La commune c'est la proximité, la vie de tous les jours... Je travaille depuis 20 ans à Bruxelles dans l'informatique, notamment dans le domaine de la transformation digitale et des logiciels de gestion. Il y a un temps pour tout et le temps est venu de me mettre au service de ma commune. Candidat d'ouverture, les élections communales de 2018 seront pour moi l'occasion de vous représenter au sein du conseil communal et de proposer mon expérience pour que Pont-à-Celles soit encore mieux gérée demain. Mes priorités iront vers l'amélioration des structures de communication (trottoirs, routes et pistes cyclables), le développement socio-économique et culturel de la commune et la meilleure intégration des habitants et des villages. Déjà merci pour votre confiance.



BRIGITTE COPPÉE

Obaix-Rosseignies
53 ans
2 enfants
Pharmacienne

Maman de 2 enfants prêts à voler de leurs propres ailes, résidente depuis plus de 25ans dans notre belle commune, j'ai décidé de consacrer au nouveau du temps à la gestion de notre entité, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire depuis 2000 en tant que conseillère communale. Pharmacienne de formation, j'ai toujours privilégié l'aspect humain tant dans mon travail qu'en politique. Baignée depuis mon enfance dans la politique ; mon père ayant été bourgmestre de Vergnies pendant 16 ans, j'ai toujours apprécié l'enthousiasme et la détermination de notre équipe... Je suis particulièrement attentive au bien-être de nos aînés, à la sécurité et à la santé de tout un chacun.



JOËL PAQUET

Viesville
57 ans
1 enfant
Marié
Pharmacien

Sécurité - propreté, propreté - sécurité
2 mots, 2 notions liées, qui ont toujours été au centre de mes préoccupations, tant professionnelles que privées. Devenu conseiller communal en 2006, je prête depuis une attention toute particulière aux dispositifs qui permettent de lutter contre les incivilités et d'accroître le sentiment de sécurité au sein de nos villages. Notamment via un éclairage public optimum et performant, des caméras de surveillance positionnées aux endroits stratégiques, une tolérance zéro contre tous les dépôts sauvages et incivilités en tout genre : autant de moyens qui doivent être conjugués au travail acharné et coordonné des agents de police et des agents sanctionneurs que je tiens ici à saluer. Je porte aussi un grand intérêt à la défense d'un enseignement de proximité et de qualité. Des enseignants motivés, des implantations scolaires nouvelles et régulièrement renouvelées sont autant de leviers que le pouvoir communal peut mettre en place pour donner à nos enfants le cadre et les valeurs essentielles à un bien vivre dans notre société.



MARTINE CAUCHIE-HANOTIAU

Luttre
60 ans
Mariée
3 enfants
4 petits-enfants
Documentaliste médicale

Des associations de parents de Luttre à l'école de musique de Pont-à-Celles en passant par l'ADSC (activités d'expression corporelle, artistique et sportive pour tout âge) ou, plus récemment, par la présidence de l'ALE, j'ai toujours eu à cœur de m'investir dans ma commune ! Conseillère communale depuis 2012, ma priorité n°1 était et reste l'amélioration du quotidien des Pont-à-Cellois par la rencontre des citoyens sur le terrain ! Convaincue par les idées libérales, je suis devenue présidente de la section MR de notre entité, en 2015. Mes priorités pour vous ? La sécurité, la propreté, l'emploi et les formations, mais aussi l'intégration intergénérationnelle et la redynamisation du commerce local ! Mon objectif ? Poursuivre le travail de ces 6 dernières années en m'investissant chaque jour à vos côtés pour que chacun puisse s'épanouir dans notre belle entité qui nous offre toutes les facilités du quotidien dans un cadre si verdoyant. Pont-à-Celles doit devenir synonyme de BIEN-ÊTRE.



PASCAL MEERTS

Obaix-Rosseignies
55 ans; 3 enfants
Marié à Carine Scorey
Cheminot
Chauffeur de taxi

Depuis toujours, je prends plaisir à m'investir au quotidien dans la vie de notre commune ! Administrateur pour la société de logement public 'Les jardins de Wallonie' de 2006 à 2012 et conseiller communal depuis 2012, défendre l'intérêt des citoyens de nos villages est ma priorité. Je souhaite rester à votre écoute pour vous aider au mieux à mon échelle et selon mes moyens ! Par mon métier, la mobilité et les accès pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la sécurité, sont deux matières qui m'intéressent particulièrement. Mon épouse, Carine Scorey, étant accueillante à l'école de Rosseignies, l'enfance et la jeunesse sont deux autres de mes priorités. Des axes essentiels pour une commune sûre et dynamique !



CÉCILE ROUSSEAU

Thiméon; Mariée
7 enfants
8 petits-enfants
Indépendante dans
le commerce de proximité

Mon souhait comme candidate d'ouverture est de servir au mieux ma commune et mes concitoyens. Originnaire de Viesville, village dans lequel j'ai encore beaucoup d'attaches, je vis et travaille à Thiméon où j'ai développé mon commerce. Il me semble essentiel de redynamiser le village par des activités populaires. Mes défis pour VOUS seront de garantir notre sécurité, notamment par l'installation de caméras de surveillance, de favoriser une véritable police de proximité, de veiller à une politique de logements accessibles à tous et de favoriser les petits commerces. En résumé, je souhaite être à votre écoute afin que nous puissions ensemble construire notre entité.



PIERRE LAVENDY

Pont-à-Celles
49 ans
Célibataire
Conseiller en
environnement

11

Pont-à-Cellois depuis 49 ans, je m'investis depuis de nombreuses années dans différentes associations de notre commune. Ma formation de biologiste ainsi que mon métier de conseiller en environnement pour une ville du Brabant wallon m'apportent une vision assez complète sur les matières liées au développement territorial et à l'environnement. Passionné de sport, je suis président-entraîneur du club de Volley de Luttre. Depuis août 2017, j'occupe un siège au conseil de l'action sociale et m'emploie à apporter des réponses humaines et efficaces à chaque demande.



ALINE BAUTHIER

Pont-à-Celles
41 ans
Enseignante à
l'Athénée de
Pont-à-Celles

12

Originaire de Pont-à-Celles, j'habite la commune depuis toujours. Enseignante à l'Athénée de Pont-à-Celles, je suis particulièrement attentive aux questions en lien avec les jeunes, l'enseignement et la propreté. Ces 6 années passées en tant que conseillère communale ont été très enrichissantes pour moi et m'ont permis de découvrir le fonctionnement de la commune de l'intérieur. J'ai également eu l'occasion de mieux appréhender les contraintes liées au fonctionnement et à la gestion «en bon père de famille» d'une telle infrastructure. En effet, les contraintes budgétaires, administratives et juridiques doivent toujours être en filigrane des actions à mener pour l'épanouissement de tous.



KEVIN PEETERS

Viesville
24 ans
Serveur Horeca
Célibataire sans enfant

13

Très investi dans ma commune, et plus encore dans mon village de Viesville, mon engagement ne date pas d'hier puisque c'est déjà la deuxième fois que je me présente aux élections communales. La sécurité étant la première des libertés, la garantir est ma priorité ! La mobilité douce, notamment par l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables, est également l'une de mes préoccupations. Mobilité et sécurité vont de pair pour une commune où il fait bon vivre ! Passionné d'équitation et de sport en général, j'aimerais également travailler à une redynamisation des activités sportives proposées et à l'aménagement de nouvelles infrastructures. J'espère pouvoir compter sur votre soutien pour concrétiser mes idées pour Pont-à-Celles !



NOÉMIE BOURQUIN

Pont-à-Celles
34 ans
Mariée
2 enfants
Régente en mathématiques

14

Originaire de Gouy-lez-Piéton, j'habite Pont-à-Celles depuis une dizaine d'années avec mon mari et mes 2 petites filles. Déjà impliquée dans la vie associative de la commune, notamment au sein du Patro de Viesville, j'ai rejoint la liste MR en 2012 et je suis devenue depuis lors Conseillère de l'action sociale. Cette nouvelle fonction m'a permis de mieux appréhender les nombreuses difficultés auxquelles nos concitoyens sont confrontés au quotidien. Ma triple casquette de « maman-enseignante-conseillère CPAS » me pousse à me concentrer sur l'accueil et l'épanouissement de nos enfants et adolescents mais aussi sur l'intégration des personnes en difficulté ou isolées.



NICOLAS DELCHAMBRE

Luttre
21 ans
En couple
Étudiant instituteur
primaire

15

Actuellement étudiant en deuxième année à la haute école de Gosselies en vue de devenir instituteur primaire, les problématiques liées à l'enfance et à l'enseignement me tiennent particulièrement à cœur. Passionné de sport depuis toujours, je pratique d'ailleurs le judo depuis maintenant 16 ans dans le club de Viesville. Par ailleurs, je m'intéresse également à tout ce qui concerne la culture et je suis un grand amateur de nature et de tout ce qui s'y rapporte. Pour notre entité, je souhaiterais que toute la population puisse être écoutée, mais surtout entendue et soutenue afin qu'un climat d'entraide et de convivialité règne sur Pont-à-Celles.



16

SVETLANA SLOVIANTCHYK

Pont-à-Celles
48 ans; Mariée
1 enfant
Gestionnaire de marchés
dans le secteur de l'acier

Cela fait 21 ans que j'habite dans la commune avec Frank, mon époux, et mon fils de 19 ans. Biélorusse d'origine, j'ai fait mes études à l'université de Minsk comme professeur d'anglais. Actuellement, je suis en charge du marché Inox pour Industeel (groupe Arcelor Mittal) à Marchienne-au-Pont. J'y gère les équipes techniques et de vente. Attristée par l'indifférence grandissante de notre société, je souhaite m'impliquer dans la vie de ma commune et essayer de faire une différence à mon échelle. Créative et à l'écoute, je suis heureuse de faire partie d'une équipe MR motivée et dynamique avec une véritable proposition pour Pont-à-Celles et une vision à long terme pragmatique et ambitieuse !



17

ÉRIC TREFOIS

Thiméon; 59 ans
En couple; 1 enfant
et 2 petits-enfants;
Responsable logistique dans
une société de voirie et
espaces verts

Voilà déjà 35 ans que je vis à Pont-à-Celles ! Par ma participation aux élections, j'espère pouvoir mettre mon expérience de vie et de ville au service des citoyens de la commune et de mon village ! Transmettre mon expérience aux générations plus jeunes est, pour moi, une priorité ! Au-delà de ça, j'espère améliorer la vie communale par des actions concrètes ! L'amélioration des voiries, des solutions d'égouttage, la création de nouveaux espaces de sports et de loisirs... Du vrai et du concret !



18

CANDY FIERENS

Luttre; 45 ans
3 enfants
Enseignante en
sciences économiques

Citoyenne et maman de 45 ans, j'ai trois merveilleux enfants : Kelly 25 ans, Dorian 19 ans et Vanina 11 ans. Ancienne déléguée médicale, le changement ne me fait pas peur puisque j'ai entrepris un CAP (Certificat d'Aptitude Pédagogique) pour devenir professeur en école technique et/ou professionnelle en sciences économiques et en vente.

Je suis une femme d'action, à l'écoute et ayant le sens de la communication. C'est pour ces raisons que je me présente sur la liste du Mouvement Réformateur : j'aimerais devenir votre porte-parole et vous représenter au mieux. Ensemble, faire de Notre Commune, une commune où il fait bon vivre. Au plaisir de vous rencontrer.



19

DAVID DUTRIEUX

Pont-à-Celles
44 ans
Marié
1 enfant
Employé

Il y a 8 ans, mon épouse, ma fille et moi, avons choisi d'emménager à Pont-à-Celles. Malgré une vie déjà bien remplie, j'ai décidé de me présenter comme candidat à l'occasion des élections communales sur la liste du Mouvement Réformateur afin de participer de manière plus active au développement de notre commune !

À l'écoute et ouvert d'esprit, je suis très conscient de l'insécurité des routes de notre entité et de leurs abords, due notamment au manque d'aménagements et de liaisons lentes... Résoudre ces problèmes permettrait une plus grande convivialité pour tous les usagers (piétons, cyclistes, motos, voitures...). La sécurité et la mobilité sont donc au cœur de mes préoccupations.



20

HÉLÈNE URBAIN - MACALUSO

Thiméon
33 ans
Mariée; 2 enfants
Architecte d'intérieur

J'ai décidé de me lancer dans l'aventure des élections communales car elle est pour moi synonyme de proximité, de confiance et de participation active pour le citoyen. Déjà sensibilisée par l'importance de l'humain par mes études, je me suis par après formée comme conseillère en prévention pour mieux comprendre les 7 domaines du bien-être et redonner toute son importance aux personnes.

Maman de deux jeunes enfants, mon envie est avant tout de faire de nos villages un lieu où ils pourront s'épanouir, se construire et grandir en toute sécurité. Il me semble également essentiel de redynamiser nos lieux de vie par des animations, des rencontres et des échanges intergénérationnels qui sont notre richesse.

Merci d'avance de votre confiance



**FABIEN
BIEVELEZ**

Buzet
43 ans; 2 enfants
Marié
Gestionnaire
de projet

Après 20 ans passés à Pont-à-Celles, j'ai eu envie de m'investir davantage dans la vie de notre belle commune. Mon objectif ? Faire bouger les choses ! Au sens figuré pour insuffler une nouvelle énergie à la dynamique communale mais aussi et surtout, au sens propre ! Sportif, je suis actif dans plusieurs clubs et associations en lien avec la pratique du sport et la défense des infrastructures sportives intérieures ou extérieures de l'entité. Le sport et la jeunesse sont au centre de mes préoccupations ! Pour une ville qui bouge !



**PAULIEN
KNAEPEN**

Buzet
21 ans
Étudiante en droit

Sensible au bien-être et à l'épanouissement des autres, résidant depuis toujours dans l'entité, j'ai la volonté de m'engager pour les citoyens de Pont-à-Celles ! Mes priorités ? Le vivre ensemble : notamment par des projets intergénérationnels, éducatifs et culturels concrets. Prévention et sécurité sont aussi au centre de mes préoccupations ! Malgré mon jeune âge, je suis engagée depuis plusieurs années dans diverses associations de mon université ainsi que dans le folklore de celle-ci... Vos intérêts sont ma priorité !



**SERGE
DELCHAMBRE**

Luttre
2 enfants; Marié
Directeur de marchés
dans le secteur
de l'énergie

Habitant Luttre depuis 25 ans, je suis marié avec Nathalie et l'heureux papa de Marie (23 ans) et Thomas (16 ans). Titulaire d'un master en Sciences Economiques Appliquées à l'Université de Mons obtenu en 1982, puis d'une spécialisation en Marketing Stratégique Industriel (Insead) et en Management International (Vlerick School). Après un début de carrière dans la grande distribution, j'ai été Directeur Général Europe d'un grand groupe de services en informatique. Aujourd'hui, je suis Directeur de Marché Corporate des secteurs industriels Transports (Automobiles, Aéronautiques, Aéroports) et Agro-alimentaire au niveau mondial pour le groupe ENGIE. Passionné par la mobilité alternative tant électrique qu'au gaz naturel ou à l'hydrogène, je serai très attentif aux défis liés à la Transition Énergétique ainsi qu'à l'évolution des marchés de l'énergie. Enfin, je suis actif au sein de la vie associative de notre commune comme Vice-Président du club de basket 'La Jeunesse Sportive' de Luttre.



**ALEXIA
THIELENS**

Pont-à-Celles
29 ans; Mariée
1 enfant
Attachée parlementaire

J'habite la commune de Pont-à-Celles depuis ma naissance en octobre 1988, d'abord avec mes parents et ma grande sœur, puis aujourd'hui avec mon mari et ma fille née en octobre 2017. Après deux Masters en Droit et en Notariat à l'UCL, j'ai travaillé 5 ans dans une association de Notaires. En avril 2017, j'ai commencé une nouvelle vie professionnelle en tant qu'attachée parlementaire. Je suis convaincue que chaque défi est une opportunité de changer positivement les choses. Je me présente donc sur la liste MR de Pont-à-Celles avec comme ambition d'améliorer la propreté de notre commune et de booster la mobilité douce en assurant plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes, notamment par la réfection, l'entretien régulier et, à certains endroits, la création de trottoirs et de pistes cyclables. Votre confiance transformera ces ambitions en réalité.



**BILLY
SLUYS**

Thiméon; 29 ans
En couple; 3 enfants
Agent technique
dans une Société
de logement public

Originaire de Thiméon, j'habite ce beau village depuis toujours avec mes 3 enfants et ma compagne. Travaillant comme agent technique pour une société de logement public située à Namur, je souhaite devenir acteur du développement de notre belle commune. Mes principaux objectifs seront d'assurer une bonne qualité de vie, de développer le commerce de proximité, de donner la possibilité aux jeunes de s'épanouir dans notre commune, et enfin de valoriser notre patrimoine.

ENSEMBLE **EN MOUVEMENT !**

**SURFEZ SUR
POUR.BE**